



MÉTIER DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

RECRUTER - PROFESSIONNALISER - ÉVOLUER



Formation DEAES Diplôme D'Etat Accompagnant Educatif et Social

LE MÉTIER

Depuis 2017, le DEAES remplace et fusionne les diplômes d'AVS (Auxiliaire de vie Sociale) et d'AMP (Aide Médico Psychologique). C'est un diplôme d'état de niveau V.

L'accompagnant éducatif et social a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité.

Il **accompagne les personnes** tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la **préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, ou de personnes vieillissantes**, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile ou en structure ou dans le cadre scolaire et social. L'accompagnant éducatif et social adopte un comportement professionnel en cohérence avec l'éthique de l'intervention sociale.

Il coopère avec l'ensemble des autres professionnels concernés et veille tout particulièrement au respect des droits et libertés de la personne et de ses choix de vie dans l'espace privé de la personne qui est également son espace de travail.

PROFILS & PRÉREQUIS

Pour la formation DEAES, l'entrée en formation est soumise à une épreuve d'admissibilité puis une épreuve d'admission.

L'épreuve écrite d'admissibilité est composée d'un questionnaire de dix questions orientées sur l'actualité sociale (durée de l'épreuve : 1h 30min).

L'épreuve d'admission est composée d'un oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale. Une phase de positionnement en début de formation permettra de valider la spécialité choisie par la personne.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Il s'agit bien de **professionnaliser** les acteurs accompagnant des personnes **en situation de dépendance**. Notre ambition pédagogique demeure ce que nous mettons en œuvre depuis plusieurs années et évolue au rythme de la **formation permanente de nos intervenants**.

A travers les objectifs pédagogiques développés conformément au référentiel de ce diplôme, nous souhaitons placer « l'apprenant » au cœur d'un projet de changement et lui donner les **moyens d'agir avec et sur son environnement professionnel**. Nous souhaitons le former pour qu'il puisse se situer dans un travail partenarial et en réseau, quelle que soit la spécialité choisie.

Il s'agira d'accompagner les **publics en état de fragilité, de dépendance ou de handicap** en favorisant le maintien à domicile, la vie en structure collective ou l'inclusion dans le cadre scolaire ou social.

A l'issue de la formation, les 4 domaines de compétences devront être validés et les apprenants sauront :

- Se positionner comme **professionnel** dans le champ de l'action sociale
- **Accompagner** les personnes au **quotidien** dans la **proximité**
- **Coopérer** avec l'ensemble des professionnels concernés
- **Participer** à l'animation de la vie sociale et citoyenne

DURÉE

- Lieu de formation : Toulouse
- Effectif : De 10 à 15 personnes

Pour un **parcours complet** la formation DEAES a une **durée totale de 1365 h** : 525 h de formation théorique, dont 147 heures de spécialité et 840 h de formation pratique.

Les candidats en situation d'emploi effectuent une **période pratique de 140 heures**, portant sur l'ensemble des compétences à valider.

Le parcours de formation est adaptable en fonction des compétences déjà validées par la personne.

VALIDATION & CERTIFICATION

La Formation DEAES conduit à un **Diplôme d'État** délivré par DRJSCS - Niveau V : le « **Diplôme d'État Accompagnant Éducatif et Social** »

MODE DE FINANCEMENT

La formation DEAES Diplôme D'État Accompagnant Éducatif et Social peut être financée par :

- Contrat ou période de professionnalisation
- Congé Individuel de Formation
- Plan de formation
- Éligible au CPF :
- Formation DEAES spécialité accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire Code 192044
- Formation DEAES spécialité accompagnement de la vie à domicile Code 192043
- Formation DEAES spécialité accompagnement de la vie en structure collective Code 192042

Sous réserve d'accord du CONSEIL RÉGIONAL et FSE pour les demandeurs d'emploi (indemnisés pôle emploi (AREF) ou par la région (ASP)).





MÉTIER DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

RECRUTER - PROFESSIONNALISER - ÉVOLUER



CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de formation DEAES est composé de 4 modules de compétences dont l'accès est individualisé et personnalisé en fonction des besoins, de la situation et de l'expérience de chaque apprenant.

DC1 - Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

1. Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel
2. Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention

3. Appréhender les incidences des pathologies, handicaps et déficiences dans la vie quotidienne des personnes

DC2 - Accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité

1. Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé
2. Favoriser et préserver l'autonomie de la personne en repérant et développant ses potentialités

3. Prendre soin et veiller au bien-être de la personne
4. Accompagner les actes essentiels de la vie quotidienne

5. Accompagner les relations familiales
6. Accompagner les activités d'apprentissage pour développer les capacités

7. Appliquer les règles de tri sélectif

DC3 - Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

1. Communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel et professionnel
2. Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle pour rendre plus efficient l'accompagnement

DC4 - Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne

1. Prévenir ou contribuer à réduire l'isolement de la personne
2. aider la personne à exprimer ses désirs et ses choix
3. accompagner et soutenir les relations familiales

Chaque domaine de formation sera complété par un module selon la spécialité choisie :- Accompagnement de la vie à domicile - Accompagnement de la vie en structure collective - Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

ÉVALUATION

Chaque domaine de compétences de la formation DEAES est évalué :

- Le DC 1 : contrôle continu et évaluation écrite terminale
- Le DC 2 : évaluation du dossier de pratique professionnelle et soutenance orale
- Le DC 3 : présentation d'une étude de situation vécue sur un site qualifiant ou sur le lieu de l'exercice professionnel (présentation écrite et soutenance)
- Le DC 4 : Mise en œuvre d'un projet individuel ou collectif.

Le certificat de spécialité : dossier écrit et soutenance orale.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Nous déployons une **pédagogie centrée sur le client, le patient, le résident ou l'usager**. Les enseignements dispensés s'appuient sur des **pédagogies actives favorisant l'autonomie, la responsabilité et le développement professionnel** des apprenants. Notre champ d'expertise dans secteur médicosocial est centré sur **l'intervention de proximité** en direction des personnes les plus fragiles et s'étend du petit enfant à la personne en situation de handicap et/ou de dépendance. Nos interventions couvrent bien les dimensions éducatives, sociales et médicosociales quel que soit le champ d'intervention.

MÉTHODES ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

Une référence éthique et un cadre déontologique :

« Les droits de la personne et la justice sociale sont des principes fondamentaux de l'action en travail social » Nous nous engageons à développer une réflexion éthique auprès de nos apprenants.

Les différentes modalités pédagogiques mises en œuvre lors des séquences de formation vont toutes concourir au même objectif pédagogique : **développer l'autonomie, la capacité de réflexion et d'analyse** de l'apprenant indispensables à l'exercice de son futur métier tout en développant sa capacité et faculté d'empathie et d'écoute. Nous développons les principes de la relation d'aide qui se garde de tout jugement, qui respecte l'autre dans sa liberté de mener sa vie. Les apprenants sont entraînés à développer leur capacité à amener toute personne en difficulté à mobiliser ses ressources pour mieux vivre une situation.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le/La **responsable pédagogique de la formation DEAES** prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Les **format.eurs.rices** : ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétence et sont formés à la pédagogie pour adultes.

Nous faisons également appel à des **intervenant.e.s externes spécialisé.e.s** : Psycho Gérologue, Ergothérapeute, Educateur spécialisé, responsables de services de soins ou d'aide à domicile, Médiatrice familiale, formateur Sauveteur Secouriste du Travail.

Le référent.e handicap : Il s'assure de la faisabilité organisationnelles (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

LOCAUX MIS À DISPOSITION

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.

Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressources" et des ateliers techniques.

Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

L'ensemble de la structure est couverte par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure.

Jennifer SERRA

- Conseillère formation Santé & Social

- 07 76 60 79 26

- jenniferserra@adrar-formation.com

